

Mécanicien-ne en machines agricoles CFC

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Votre talent, notre engagement !

SOMMAIRE

Description	2
Système suisse de formation	4
Dispositif de formation	5
Titre obtenu	6
Lieux de formation	7
Conditions d'admission	8
Programme - voie CFC	9
Programme - voie intégrée	10

DESCRIPTION

Le/la mécanicien-ne en machines agricoles entretient, répare et transforme des machines et des véhicules ainsi que des installations et appareils fixes utilisés dans l'agriculture et les exploitations forestières.

Il/elle doit avoir de l'habileté manuelle, de l'aptitude à travailler de façon indépendante, un bon sens technique, de la facilité en mathématiques ; la capacité à supporter les bruits et une bonne résistance physique font notamment partie des qualités requises pour exercer ce métier.

Environnement de travail

Le/la mécanicien-ne en machines agricoles travaille dans un atelier, seul-e ou en petites équipes. Il/elle se rend chez les clients, pour réparer une installation fixe ou une machine agricole en panne sur le domaine ou trop grosse pour être déplacée. Ce métier exige une réelle disponibilité variable de la part de ce-cette professionnel-le.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Diagnostic

- Localiser l'origine du problème, et interpréter les indications reçues par le client (bruits anormaux, fumées, mauvais fonctionnement de certains systèmes, etc.);
- Détecter au moyen d'un ordinateur les dysfonctionnements du système électronique sur les machines plus récentes.

SOURCE
orientation.ch
SOURCE

Entretien et réparation

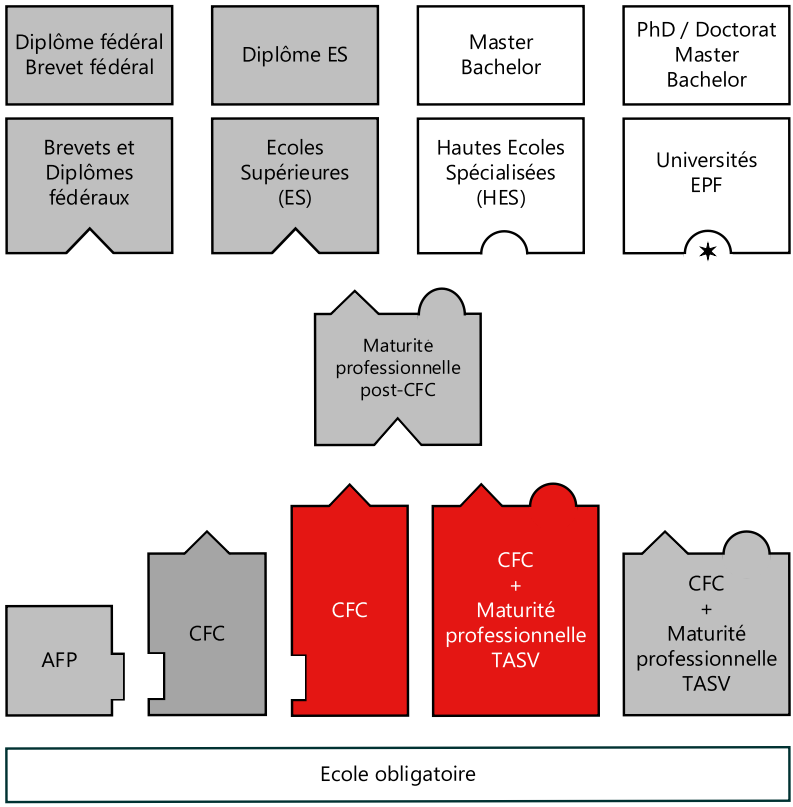
- Démonter les mécanismes pour atteindre les pièces défectueuses, les remplacer ou les réparer;
- Traiter les matériaux dont sont composés les éléments de machines à réparer ou adapter (acier, fonte, aluminium, matières synthétiques);
- Déchiffrer les schémas du constructeur pour réparer, entretenir ou compléter un système hydraulique, électrique, pneumatique ou électronique défectueux d'une machine;
- Effectuer les services d'entretien des moteurs diesel ou à essence dont le réglage de soupapes, nettoyage de carburateur, contrôle d'allumage et vidange du carter.

Vente et conseils

- Conseiller la clientèle dans les domaines techniques, pour l'acquisition et l'utilisation des machines et équipements agricoles, viticoles ou forestiers.

SYSTÈME SUISSE DE FORMATION

Le système suisse de formation propose de nombreuses possibilités de parcours et de carrière. Le schéma ci-dessous en présente les principales voies.



DISPOSITIF DE FORMATION

La formation de ***mécanicien-ne en machines agricoles CFC*** peut se faire selon deux voies : avec ou sans maturité intégrée, uniquement en entreprise.

La voie CFC en entreprise (duale)

Cette voie de formation mène à l'obtention d'un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) en 4 ans. Les cours professionnels se déroulent à l'école, la formation pratique a lieu en entreprise. Un contrat d'apprentissage est signé entre l'entreprise et l'apprenti-e.

La voie intégrée 4 ans

Cette voie de formation mène à l'obtention d'un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) en 4 ans et d'une maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie. Les cours professionnels se déroulent à l'école, la formation pratique a lieu en entreprise. Un contrat d'apprentissage est signé entre l'entreprise et l'apprenti-e.

TITRE OBTENU

La formation de ***mécanicien-ne en machines agricoles CFC*** est ponctuée par l'obtention du (des) titre(s) suivant(s) :

Voie CFC  **Certificat Fédéral de Capacité (CFC) de mécanicien-ne en machines agricoles**

Voie intégrée  **Certificat Fédéral de Capacité (CFC) de mécanicien-ne en machines agricoles**

&

 **Certificat de maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie**

Les titres sont délivrés par l'autorité cantonale et reconnus par la Confédération.

LIEUX DE FORMATION

Le pôle Technologies et Industrie est présent sur 3 sites dans lesquels sont réparties les différentes filières. La formation de ***mécanicien-ne en machines agricoles CFC*** est dispensée au ***Locle***.

Le Locle



Neuchâtel



La Chaux-de-Fonds



CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission à la formation de ***mécanicien-ne en machines agricoles CFC*** reposent sur les *conditions d'accès au postobligatoire* définies par le Service des Formations Postobligatoires et de l'Orientation (SFPO).

Ces conditions sont décrites en détail dans une brochure publiée par l'État de Neuchâtel et en suivant les liens ci-dessous :

www.ne.ch/conditions-postobligatoire

www.rpn.ch/parentsC3

Délai d'inscription > Début juin
Début des cours > Rentrée d'août

Dès fin octobre, possibilité de s'inscrire pour la prochaine rentrée scolaire en suivant le lien ci-dessous :
www.cpne.ch/les-poles/technologies-et-industrie/inscription/

PROGRAMME - VOIE CFC

	Années			
	1	2	3	4
CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES				
Bases - Travaux spécifiques 1	120	60	80	140
Bases - Travaux spécifiques 2	80	220	120	100
CULTURE GENERALE				
Société	60	60	60	60
Langue et communication	60	60	60	60
SPORT	40	40	40	40
COURS INTERENTREPRISES				
Cours 1	80			
Cours 2		80		
Cours 3			80	
Cours 4				80
Cours 5				40
Total formation scolaire	**360**	**440**	**360**	**400**
Total cours interentreprises	**80**	**80**	**80**	**120**

Nombre indicatif de périodes pouvant être modifié
en tout temps par la direction du pôle

PROGRAMME - VOIE INTÉGRÉE

Les plans d'étude des voies CFC avec maturité intégrée sur 4 ans sont disponibles sur demande dans nos secrétariats.

Ed. 02, juillet 2026

Contactez le pôle Technologies et Industrie

032 886 32 32
cpne-ti@rpn.ch

Visitez notre site pour plus d'informations: **www.cpne.ch**

CPNE

centre de formation professionnelle neuchâtelois

Technologies et Industrie

Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

Rue Jardinière 68
2300 La Chaux-de-Fonds